



Non respect de l'autorité parentale

Par **davina73**, le **16/01/2013** à **17:11**

Bonjour,

Je suis séparée du père de ma fille depuis 7 ans et nous avons tous les deux l'autorité parentale, mais lui considère que les décisions et le quotidien de notre fille c'est à lui de les gérer et non à moi. Je ne suis au courant de rien concernant l'école, les réunions, elle a été hospitalisée quelques heures suite à une chute et je n'en ai pas été informée, c'est ma fille qui me l'a dit la semaine suivante, ce qu'elle fait les vacances ... En a-t-il le droit?

Quels sont mes recours possibles afin ?

Merci de votre réponse

Par **cocotte1003**, le **16/01/2013** à **17:31**

Bonjour, si vous souhaitez contester les décisions du père, il va vous falloir saisir le JAF, cordialement